



FABRICANT DE MENUISERIES ALUMINUM HAUTES PERFORMANCES

PV RECEPTION DE TRAVAUX

Je soussigné, Mr Passe (1 bis chemin de Pechmoul 3132 Henilla)
(le client ou maître d'ouvrage),

Concernant les travaux exécutés en date du 16 / 11 / 23 par l'entreprise :

LALOI Menuiseries

A la demande de la société SAS LALOI MENUISERIES, procède à leur réception.

Le client ou maître d'ouvrage déclare que :

Cette réception est prononcée sans réserve.

Cette réception est prononcée avec les réserves suivantes :

Cette réception est refusée / différée (rayer la mention inutiles) pour les motifs suivants :

La signature du PV de réception des travaux et le règlement autorisent le client ou maître d'ouvrage soussigné à prendre possession de l'ouvrage.

Fait à Henilla le 16. 11. 23
En 2 exemplaires dont un remis à chacune des parties.

Signature du client ou maître d'ouvrage

Signature de l'entreprise

Eric

Réservé au service administratif : Nom intervenant : Eric
Date d'intervention 16 / 11 / 23
Horaires d'intervention de 8 h 30 mn à 10 h 00 mn